



septembre 2013 – n° 09/12

Infos rapides

En juillet, l'excédent agroalimentaire reste stable sur un an pour le second mois consécutif

***E*n juillet 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 823 millions d'euros. Il reste stable par rapport à juillet 2012. La légère baisse de l'excédent avec l'UE est compensée par la hausse de l'excédent avec les pays tiers.**

L'excédent en produits bruts augmente de 29 millions d'euros par rapport à juillet 2012. La croissance des exportations de céréales, amorcée au dernier trimestre 2012, continue mais sur un rythme légèrement moins soutenu.

L'excédent en produits transformés diminue de 31 millions d'euros par rapport à juillet 2012. Les flux d'échanges de produits transformés augmentent fortement, mais à un rythme plus marqué pour les importations. La croissance des exportations est principalement tirée par les produits laitiers et le vin. Pour les importations, ce sont les produits laitiers et les viandes qui augmentent fortement.

Sur un an, le solde des échanges agroalimentaires des sept premiers mois de l'année progresse de 744 millions d'euros. L'excédent en produits agricoles bruts profite de la hausse des ventes de céréales, tandis que celui en produits transformés pâtit de la hausse importante des importations (produits laitiers, viandes...).

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
L'excédent des échanges agroalimentaires reste stable sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
La hausse des exportations de céréales continue	
Produits agricoles transformés	page 4
L'excédent des échanges en produits transformés se réduit sur un an	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : l'excédent des échanges agroalimentaires reste stable sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 823 millions d'euros en juillet 2013, et reste stable par rapport à juillet 2012.

Avec les pays tiers, l'excédent (496 millions d'euros) augmente de 30 millions par rapport à juillet 2012 : le déficit des échanges en produits bruts se réduit (- 23 millions d'euros) tandis que l'excédent en produits transformés reste stable (+ 7 millions d'euros). Les exportations de céréales augmentent de 48 millions d'euros, grâce aux envois de maïs en Corée du Sud et d'orge en Arabie saoudite. Les ventes de bovins vivants baissent de 20 millions d'euros. Les ventes de vins ne progressent plus, tandis que les ventes d'alcools spiritueux diminuent de 25 millions d'euros, du fait de la baisse des ventes vers la Chine et les Etats-Unis. En revanche les exportations de produits laitiers augmentent de 28 millions d'euros, notamment grâce aux envois à la Chine et à la Russie.

Avec l'Union européenne, l'excédent (327 millions d'euros) diminue de 32 millions d'euros en glissement

annuel. Si l'excédent en produits bruts reste stable, celui en produits transformés diminue. Les exportations de produits agricoles bruts croissent de 67 millions d'euros. Les ventes de céréales augmentent de 84 millions d'euros : les quantités vendues de maïs, d'orge et de blé tendre croissent. En revanche les ventes de colza, à l'Allemagne principalement, diminuent de 33 millions d'euros. Les ventes de produits transformés augmentent de 128 millions d'euros. L'ensemble des produits transformés croissent sauf le sucre, dont les exportations diminuent de 30 millions d'euros. Les importations de produits transformés augmentent de 166 millions d'euros. Les achats de produits animaux et de produits laitiers sont particulièrement importants.

Sur les sept premiers mois de l'année 2013, l'excédent atteint 6 736 millions d'euros, soit 744 millions de plus qu'un an auparavant. L'excédent en produits agricoles bruts profite de la hausse des ventes de céréales, tandis que celui en produits transformés pâtit de la hausse importante des importations.

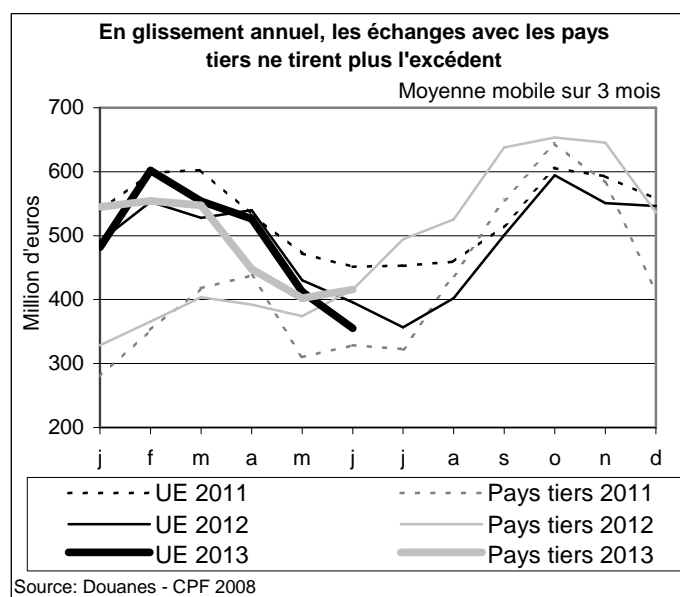
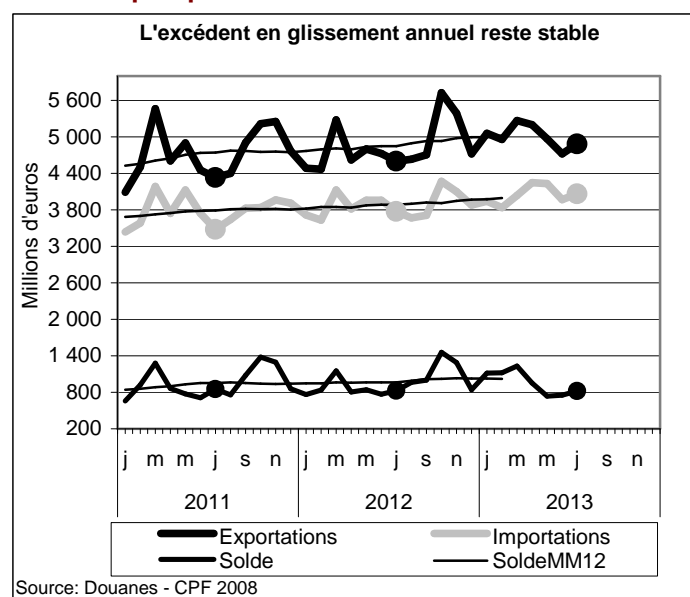
Les indicateurs

Produits CPF2	Juillet						Cumuls 7 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	454	515	766	832	312	318	3 674	3 891	6 326	7 212	2 652	3 322	
Produits transformés	2 184	2 350	2 231	2 359	47	9	15 084	15 766	15 740	15 814	656	48	
AGROALIMENTAIRE	2 638	2 865	2 997	3 192	359	327	18 759	19 657	22 066	23 027	3 308	3 370	
Pays tiers													
Produits bruts	406	431	204	253	-202	-179	3 182	3 405	2 126	3 006	-1 055	-399	
Produits transformés	730	764	1 398	1 439	668	675	5 041	5 261	8 781	9 026	3 741	3 766	
AGROALIMENTAIRE	1 136	1 196	1 602	1 692	466	496	8 222	8 666	10 908	12 032	2 685	3 367	
Monde													
Produits bruts	860	946	970	1 085	110	139	6 856	7 295	8 452	10 218	1 596	2 923	
Produits transformés	2 914	3 115	3 629	3 799	715	684	20 125	21 027	24 521	24 841	4 396	3 813	
AGROALIMENTAIRE	3 774	4 061	4 600	4 884	825	823	26 981	28 322	32 974	35 059	5 993	6 736	

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : la hausse des exportations de céréales se poursuit

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 139 millions d'euros en juillet 2013, en hausse de 29 millions d'euros par rapport à juillet 2012. Le solde progresse vers les pays tiers et reste stable avec l'UE.

Les **exportations** (1 085 millions d'euros) sont en hausse de 115 millions d'euros (+ 12 %) par rapport à juillet 2012. Les ventes de céréales - maïs, orge, blé tendre et blé dur - augmentent de 133 millions d'euros. Pour l'ensemble des céréales, les prix varient peu tandis que les quantités augmentent. Pour le maïs, les quantités vendues augmentent de 80 %, notamment grâce à des envois vers la Corée du Sud. Celles d'orge croissent de 40 %, grâce aux envois vers la Belgique et l'Arabie Saoudite. Pour le blé tendre, les quantités exportées sont en hausse (+ 7 %), grâce aux ventes aux Royaume-Uni. Les exportations de colza

diminuent de 33 millions d'euros. Les quantités vendues sont en baisse sur toutes les destinations du fait d'une baisse de la production française. Les ventes de bovins vivants diminuent de 18 millions d'euros, du fait de l'arrêt des ventes à la Turquie.

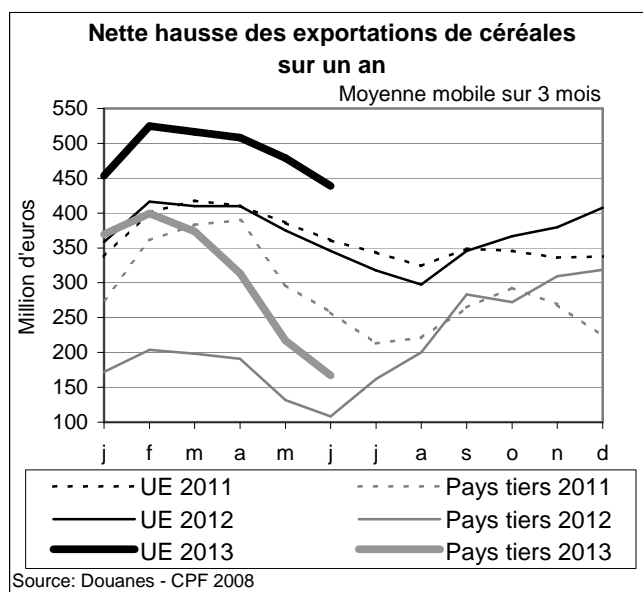
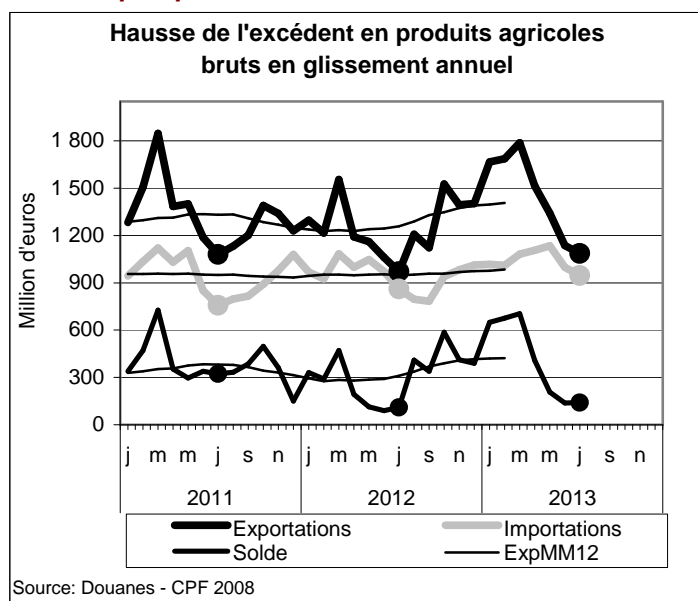
Les **importations** (946 millions d'euros) augmentent de 86 millions d'euros sur un an (+ 10 %). Les importations de soja augmentent de 17 millions d'euros et celles de colza de 5 millions d'euros, sous l'effet des quantités achetées. Les achats de pommes de terre augmentent de 12 millions d'euros. Les prix et les volumes sont à la hausse. Les importations de melons augmentent de 10 millions d'euros. Les prix sont en hausse de 42 % et les volumes de 11 %. En revanche, les achats de café vert diminuent de 12 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix (- 25 %), tandis que les quantités achetées augmentent de 8 %.

Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	860	946	970	1 085	110	139	6 856	7 295	8 452	10 218	1 596	2 923
Agriculture et élevage	739	813	905	1 017	167	203	6 019	6 417	7 943	9 712	1 924	3 295
Céréales, légum., oléagi.	115	163	500	602	384	439	724	1 015	4 568	6 154	3 844	5 139
Céréales n. c. riz	28	41	379	512	351	470	189	240	3 759	5 371	3 570	5 131
Oléoprotéagineux	87	121	120	90	33	-31	531	770	806	781	275	11
Légumes, fleurs, plantes	183	222	98	121	-85	-101	1 740	1 909	1 187	1 485	-553	-424
Légumes	142	186	82	100	-61	-86	1 385	1 561	1 048	1 325	-337	-236
Prod. cult. permanentes	401	387	147	145	-254	-242	3 262	3 216	971	951	-2 291	-2 265
Fruits	238	243	121	114	-118	-129	1 812	2 020	770	729	-1 042	-1 292
Café, cacao, thé	81	72	2	2	-79	-70	654	482	15	19	-639	-462
Animaux vifs, œufs, miel	40	43	161	149	121	106	293	278	1 216	1 122	923	844
Bovins	5	4	105	87	100	83	37	37	814	678	776	641
Produits sylvicoles	19	21	28	31	10	11	146	131	224	224	78	93
Pêche et aquaculture	103	112	36	37	-67	-75	691	747	286	282	-405	-465

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : l'excédent des échanges en produits transformés se réduit sur un an

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 684 millions d'euros en juillet 2013, en baisse de 31 millions d'euros par rapport à juillet 2012.

Les **exportations** augmentent de 170 millions d'euros en juillet 2013. Les exportations de produits laitiers augmentent de 57 millions d'euros, notamment les fromages et le lactosérum. Les exportations de vins croissent de 31 millions d'euros, grâce aux ventes vers l'Allemagne, la Belgique, Hongkong et les Etats-Unis. En revanche, les ventes de sucre diminuent de 38 millions d'euros, les quantités vendues (- 26 %) étant en

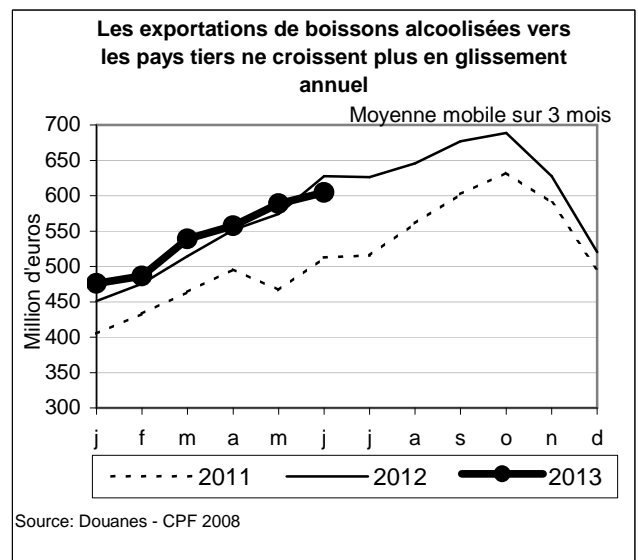
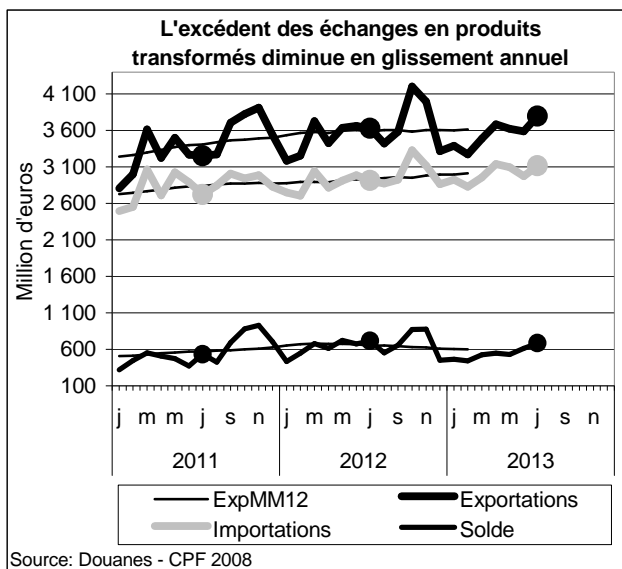
baisse sur l'ensemble des principales destinations. Les **importations** augmentent de 201 millions d'euros. Les achats de produits laitiers augmentent de 68 millions d'euros. Les achats de beurre croissent de 33 millions d'euros, volumes (+ 50 %) et prix (+ 32 %) augmentant. Les achats de viandes - bovines, porcines, caprines - et les produits de l'abattage croissent de 47 millions d'euros, prix et volumes sont en hausse. Les importations de préparations de cacao augmentent de 20 millions d'euros, sous l'effet des volumes et celles de café de 16 millions d'euros, du fait des prix.

Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
IAA, TABACS	2 914	3 115	3 629	3 799	715	684	20 125	21 027	24 521	24 841	4 396	3 813
Viandes, prod. de l'abattage	453	500	370	392	-83	-108	3 172	3 286	2 671	2 732	-502	-554
<i>Viande bovine</i>	114	126	84	81	-30	-45	790	837	606	569	-184	-268
<i>Viande porcine</i>	69	81	76	79	7	-2	494	541	518	514	23	-27
<i>Volaille</i>	77	78	71	81	-5	3	538	540	519	594	-18	54
Prod. préparés de la pêche	299	306	58	57	-241	-249	1 954	2 005	442	418	-1 512	-1 587
Prod. à base de fruits & lég.	354	372	156	180	-198	-192	2 424	2 496	1 081	1 145	-1 343	-1 350
Huiles, tourteaux, corps gras	278	263	115	104	-163	-159	2 104	2 094	868	740	-1 236	-1 354
<i>Tourteaux</i>	95	89	9	17	-85	-72	779	907	83	127	-695	-780
Produits laitiers, glaces	246	314	495	552	249	238	1 760	1 958	3 731	3 797	1 971	1 839
<i>Fromages</i>	106	119	216	237	111	118	689	705	1 597	1 667	908	961
Produits des céréales	124	135	227	250	103	115	867	926	1 621	1 680	754	754
Biscuits, pâtisseries, pâtes	148	156	128	138	-20	-18	1 053	1 123	840	905	-213	-218
Autres produits alimentaires	502	542	650	653	148	111	3 596	3 842	4 387	4 331	792	489
<i>Sucre</i>	30	25	147	109	117	85	186	209	906	737	721	528
<i>Chocolat, confiserie</i>	164	184	159	168	-5	-16	1 268	1 309	1 096	1 059	-172	-250
Aliments pour animaux	66	70	161	173	95	102	453	497	1 064	1 128	611	630
Boissons	254	282	1 229	1 262	975	980	1 651	1 741	7 542	7 694	5 891	5 953
<i>Vins, champagne</i>	55	56	657	689	602	633	358	374	4 255	4 311	3 896	3 936
<i>Eaux de vie, alcools</i>	79	99	378	359	299	260	517	578	2 005	2 062	1 489	1 484
Tabacs	189	174	40	39	-148	-135	1 091	1 058	275	270	-816	-788

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)